

LES AIDANTS : UNE RELATION PARTENARIALE À CONSTRUIRE

En partenariat avec :



8,6 millions soit 16,6% des français âgés de 18 à 79 ans indiquent aider un proche en situation de dépendance, que cette situation soit temporaire ou durable auprès d'une personne âgée ou en situation de handicap. 37% des français perçoivent les aidants comme des palliatifs aux pouvoirs publics.

C'est dans ce contexte qu'il convient de faire évoluer la relation entre les services d'aide, de soins et d'accompagnement à domicile et les aidants : plus qu'une nouvelle catégorie de personnes à aider, ils constituent de véritables partenaires, acteurs à part entière dans l'élaboration des projets de vie des bénéficiaires.

La co-construction de ce partenariat est sans doute un des enjeux majeurs des années à venir pour le secteur médico-social. Des d'acteurs investis sur le sujet viendront partager leurs expériences, échanger leur point de vue afin d'enrichir un débat d'avenir.

Animatrices :

Florence LEDUC, Présidente de l'Association Française des Aidants

Elodie JUNG, Directrice de l'Association Française des Aidants

Intervenants :

Jean-Maurice ALBAUT, Aidant auprès de membres de sa famille, militant associatif

Aurélié BOIS, Auxiliaire de vie sociale, ASSAD-HAD en Touraine
Jean-Michel COURTANT, Directeur marketing de Macif Mutualité, partenaire d'actions en faveur des aidants

Jean GIARD, Aidant auprès d'un membre de sa famille, fondateur de l'association Alertes 38, membre de Isère Alzheimer

Dominique VILLA, Directeur général AAGDA à Soissons

Problématique : Une relation tripartite réelle mais non structurée

Enseignements tirés de l'intervention des différents intervenants :

- ▶ La définition de l'aidant : c'est une personne non professionnelle, qui agit avec une certaine régularité auprès d'une personne aidée, et avec une dimension affective dans la relation. Cette définition fait consensus mais n'est pas connue des aidants eux-mêmes.
- ▶ Constat : chaque aidant a un profil particulier. Les professionnels doivent s'y adapter
- ▶ Les professionnels doivent accompagner les usagers, mais doivent aussi être aux côtés de la famille. Il faut considérer l'entourage comme un appui, mais les aidants eux-mêmes ont besoin d'appui. Nécessité de répondre à un besoin d'écoute.
- ▶ Pour les professionnels, « tout se négocie au domicile » car l'on rentre dans un lieu privé.
- ▶ Une relation tripartite (aidant – aidé – professionnels) qui existe, au cas par cas, mais qui doit être plus structurée.

Enjeux d'avenir (les questions auxquelles nous devrions répondre dans le futur, les bénéfices attendus, ...) :

- ▶ Enjeux de formation pour les professionnels,
- ▶ Enjeux de communication autour du rôle des aidants,
- ▶ Enjeux de formation pour les aidants, et de communication sur les dispositifs existant de formation à destination des aidants.



Les familles se sentent seules face à la maladie, au handicap. Il nous faut pouvoir prendre le temps aussi d'aider l'aidant. L'entourage compte beaucoup pour nous... Il y a des aidants qui s'ignorent...

Aurélié BOIS

Les aidants c'est un phénomène qui prend de l'ampleur car il est mis en visibilité : 8,5 millions d'aidants en France. C'est une vraie question sociétale. Il est nécessaire de construire un projet politique autour des aidants.

Florence LEDUC

Je sais quelle est la place de chacun (aidé, aidant, professionnel). Chacun a un rôle propre à jouer, une bonne coordination est essentielle.

Jean-Maurice ALBAUT

Problématique : Comment les professionnels peuvent mieux accompagner les aidants ?

Enseignements tirés de l'intervention des différents intervenants :

- ▶ Nécessité pour les professionnels d'être outillés pour repérer les aidants,
- ▶ Nécessité de construire une relation triangulaire structurée (le rôle de chacun, les limites des domaines d'intervention de chacun) et qui s'intègre au projet de vie,
- ▶ Favoriser l'intégration des aidants au sein des instances dirigeantes des structures (CA, comité des aidants...),
- ▶ Différents dispositifs existent pour accompagner les aidants: club ou bistrot des aidants (qui favorisent l'échange entre aidants), plateforme itinérante d'accueil des aidants, solutions d'aide au répit pour les aidants,
- ▶ Pérennisation des dispositifs en question au regard des difficultés de financement,
- ▶ Nécessité de trouver des partenaires financiers, par exemple les assureurs tel la MACIF.

Enjeux d'avenirs (les questions auxquelles nous devrions répondre dans le futur, les bénéfices attendus, ...) :

- ▶ Promouvoir et favoriser les dispositifs d'aide aux aidants,
- ▶ Valoriser l'intérêt d'une relation partenariale tripartite structurée, y compris sur le volet financement,
- ▶ Nécessité de stabiliser les financements afin de pérenniser les dispositifs (expérimentaux à ce jour),
- ▶ Nécessité de trouver des financeurs complémentaires.



Les plateformes ont pris des formes différentes. Le café des aidants va être itinérant sur plusieurs territoires.

Jean-Maurice ALBAUT

Nous avons à faire face à un enjeu de santé public: nous devons faire le pari que le répit des aidants a un impact positif sur leur santé.

Jean-Michel COURTANT

La difficulté est de trouver des subventions, afin de pérenniser les dispositifs d'aide aux aidants. Tout le travail dans le cadre de la préfiguration va être d'inclure l'aide au répit dans l'APA et la PCH (dans le cadre de l'expérimentation le nombre d'heures d'accompagnement est mutualisé sur l'année).

Dominique VILLA

